

**Faculté de droit, de sciences
politiques et de gestion**

Adresse : 1 Place d'Athènes,
67000, Strasbourg



Photographie : Samuel WERNAIN

Architectes : R. HUMMEL, A.KRONENBERGER, M. BOURSTIN et A. WEINSTEIN

Année de construction : 1962

Année de construction de l'esplanade devant le bâtiment : environ 1963

Courant architectural : contemporain

Inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques : 2005

Contexte :

Le bâtiment se situe dans le quartier de l'Esplanade réalisé au début des années 1960 sur d'anciens terrains militaires. « L'opération Esplanade » fut à l'époque l'opération urbanistique la plus importante en France après celle de la Défense.

Ce quartier possède 75 ha avec de l'habitat, un centre commercial et un vaste campus universitaire qui est l'un des rares exemples de campus construit au sein d'une ville. Ce campus est organisé de manière monumentale, autour d'édifices remarquables tels que la Faculté de droit qui est le 1^{er} bâtiment de ce quartier et un bâtiment phare situé au centre de celui-ci.

Description :

Ce bâtiment est un symbole de modernité. Il a été conçu grâce aux dernières innovations techniques de l'époque. Sa conception est typique des années 1960.

Sa composition centrée est formée de 2 corps de bâtiment adossés.

Du côté campus, la façade concave est animée de stores et de parement de façade colorés rouge et bleu sur toute la longueur. Cette façade principale et son parvis composent un ensemble très théâtral, face à la cathédrale visible à l'horizon, avec sa coursive en attique et son auvent.

Du côté rue, le bâtiment de plan polygonal se développe en profondeur pour accueillir des amphithéâtres.

En plan, la faculté évoque la balance de la Justice.

Complètement d'information :

Le bâtiment peut accueillir 2 500 étudiants.

Il comporte 6 niveaux et possède 2 amphithéâtres de 450 places et 2 amphithéâtres de 200 places.

Il s'illustre par son hall au rez-de chaussée, ses escaliers aux courbes « arts déco », ses œuvres artistiques, sa salle du Conseil, son mobilier spécialement réalisé par Roger HUMMEL et sa coursive du 5^{ème} étage avec sa vue imprenable sur le campus et la cathédrale.

Enfin l'esplanade devant le bâtiment se prénomme "la Place Rouge" à cause de la couleur de ses dalles.

Sources :

MOSCA L., *La Faculté de droit de Strasbourg*, Editions Lieux Dits, novembre 2012

Balades strasbourgeoises, guide de l'Office du Tourisme

<http://www.culture.gouv.fr/>

<http://www.strasbourg.eu/fr>

<http://www.archi-strasbourg.org/>

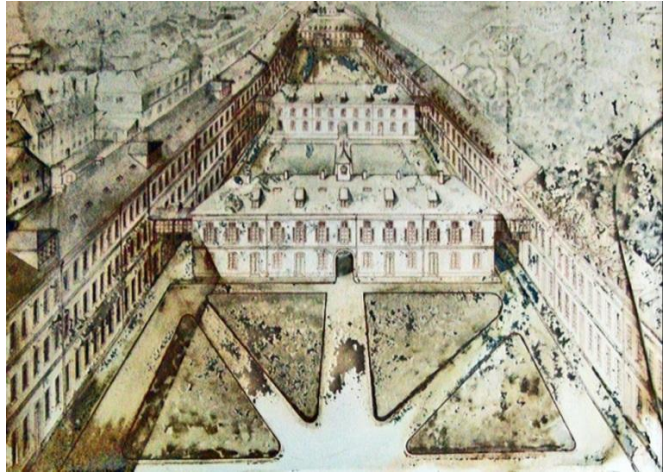
Cité administrative Gaujot

Adresse : 2 Rue de l'Hôpital Militaire,
67000, Strasbourg

Architectes : VAUBAN et MARQUIS
(ingénieur militaire)

Année de construction : 1692 -> 1742

Type architectural : Architecture militaire



Photographie : Yves CLADY

Inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques : 12/10/1929

Façades et toitures du pavillon d'entrée; façades sur la cour des bâtiments nord et sud et du pavillon de l'horloge

Contexte :

Les bâtiments abritaient l'ancien hôpital militaire qui a été transféré en 1946 au quartier Lyautey, route du Neuhof. Ce n'est qu'à partir de 1945 que les bâtiments ont accueilli la Cité Administrative.

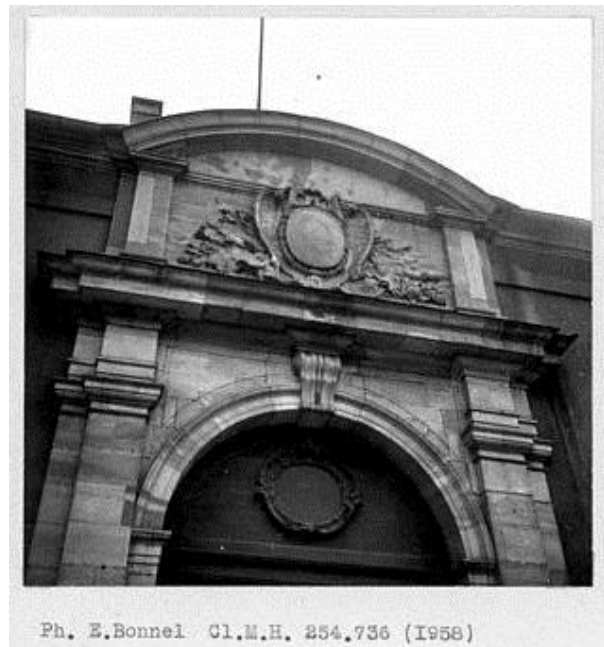
Description :

La cité administrative est constituée de bâtiments architecturalement neutres.

Le portail d'entrée est à pilastres. Il est orné d'un grand cartouche à médaillon aveugle sur le fond de trophée d'armes usuel dans l'iconographie militaire classique.



Ph. E. Bonnel Cl.M.H. 254.735 (1958)



Ph. E. Bonnel Cl.M.H. 254.736 (1958)

Sources :

TOURSEL-HARSTER D., BECK J.-P., Dictionnaire des monuments historiques, Editions La Nuée Bleue, 1995
<http://www.culture.gouv.fr/>
<http://www.archi-strasbourg.org/>
<http://www.archicontemporaine.org/>